

L'industrie culturelle américaine fait sa Hadopi

Des « **copyright alerts** », des alertes aux droits d'auteurs. C'est la nouveauté annoncée par les grandes sociétés de multimédias et les fournisseurs d'accès internet aux États-Unis. Ils auront pour but de prévenir le client, responsable de l'abonnement Internet lorsque son compte est utilisé pour télécharger illégalement des contenus protégés par le droit d'auteur (*copyright*).

Jusqu'alors, les fournisseurs d'accès Internet aux US se contentaient de faire suivre les e-mails qu'ils recevaient de la part des propriétaires des droits des contenus téléchargés, ce qui avait **peu d'impact sur les « voleurs »**. Dorénavant, le gérant du compte sera prévenu le plus rapidement possible par le biais d'alertes électroniques, sur le modèle des alertes en cas de fraude avec les cartes bancaire. **Jusqu'à 6 messages** peuvent-être envoyés, sachant que le compte Internet se verra bloquer l'accès à certains contenus en cas de non réponse.

Les fournisseurs d'accès Internet pensent que la plus part du temps, **les responsables de l'accès Internet au foyer ne sont pas forcément au courant des téléchargement illégaux effectués depuis leur compte**, soit par leurs enfants, soit par piratage de la ligne, et que les prévenir directement leur permettra d'empêcher ces téléchargements. D'ailleurs, ce nouveau système, qui rappelle indéniablement le système [Hadopi](#), est d'abord présenté comme une campagne de sensibilisation, qui pourrait pallier aux pertes colossales engendrés par les téléchargement illégaux depuis une dizaine d'années.

Selon l'industrie américaine (notamment représentée par la RIAA et MPAA), le secteur culturel indique **un manque à gagner annuel de 16 milliards de dollars** (dont 3 milliards en taxes gouvernementales) et 373.000 emplois perdus. Des chiffres

astronomiques d'autant plus difficiles à vérifier que les organisations lobbyistes ne communiquent pas la méthode de calcul.

Crédit photo: © grinfen – Fotolia.com